

LE MORNE ACA



> DESCRIPTION

Il s'agit d'un morne assez vaste (250 ha), couvert d'une végétation de type mésophile, caractérisé par des formations sylvestres élevées (25 mètres) dans les meilleurs endroits, mais surtout d'une grande richesse et diversité spécifiques (100 espèces environ), ce qui est exceptionnel de nos jours pour le Sud et le Centre de la Martinique. En outre, un certain nombre de ces espèces sont d'une très grande rareté à l'échelle de l'île et même des Petites Antilles : Balata (*Manilkara bidentata*), Acomat (*Sideroxylon foetidissimum*), Bois pistolet (*Guarea glaba*), Quinquina Montagne (*Exostema sanctae-luciae*), *Exothea paniculata*, Coco caret (*Myrciaria floribunda*), Bois citron (*Ilex nitida*), Bois à pian (*Licaria sericea*), endémique des Petites Antilles : Bois noyer (*Zanthoxylum flavum*), espèce d'ébénisterie extrêmement recherchée, virtuellement éradiquée de la Caraïbe, et susceptible de constituer des semenciers pour sa réinstallation dans les forêt de production.

La présence de cette forêt si diversifiée floristiquement entraîne, de fait, la présence de nombreuses espèces aviaires ainsi qu'une riche faune entomologique, la seconde en importance pour le Sud de l'île après la montagne du Vauclin. Importante population de serpents (*Bothrops lanceolatus*).

> INTÉRÊT

• **Biologique** : Cette zone constitue pour le Sud un patrimoine biologique exceptionnel.



Morne Aca

- **Esthétique** : Il est de premier ordre, de part sa position de belvédère dominant tout le Sud de la Martinique et offrant des perspectives remarquables sur l'île de Sainte-Lucie.
- **Hydrologique** : Cette forêt entretient une rivière dans la ravine Grand-Jean, qui coule actuellement pendant les trois-quart de l'année, et qui serait assurément asséchée en cas de déboisement des mornes du secteur.
- **Touristique** : Les pentes boisées du Morne Aca constituent un des éléments majeurs de l'exceptionnelle beauté de la Baie du Marin. Ce paysage serait définitivement défiguré par l'implantation de constructions et par des déboisements.

> AMÉNAGEMENTS ET PROTECTION

- Ce massif forestier souffre d'une pression urbaine et humaine extrêmement grave. Les flancs de ce massif sont grignotés d'années en années par des constructions plus ou moins légales. Il faut dès à présent stopper cette urbanisation et en tout cas interdire toute construction à l'intérieur du périmètre ZNIEFF par un classement en 2 ND, et par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.
- De plus, d'assez nombreuses dégradations sont constatées dans le sous-bois : coupes de jeunes arbres, fours à charbon, divagation de caprins broutant les régénérations. Cette forêt exige impérativement un gardiennage permanent.



Forêt xérophile, secteur de crête avec Broméliacées

